



ŒUFS DE FRANCE



L'ASSOCIATION
DES PRODUITS AGRICOLES
DE FRANCE

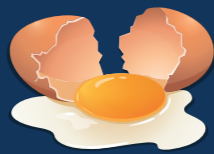
UN PACTE DE CONFIANCE ENTRE LES FILIÈRES AGRICOLES ET LES CONSOMMATEURS



Oeufs de France



PRÈS DE 11 400 EMPLOIS
représentent les métiers de la filière
Oeufs de France



97% DES FRANÇAIS
CONSOMMENT DES ŒUFS

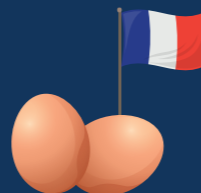


LES PRODUITS IDENTIFIÉS *Oeufs de France* REPRÉSENTENT

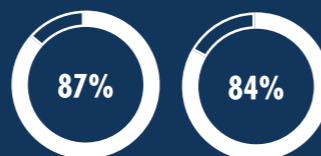
> 70% DES ŒUFS VENDUS EN MAGASIN
> 28% DES OVOPRODUITS VENDUS AUX ENTREPRISES
AGROALIMENTAIRES ET À LA RESTAURATION



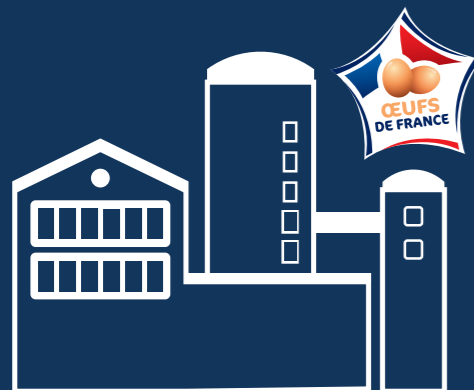
1^{ER} PRODUCTEUR
EUROPÉEN D'ŒUFS
(14,7% de la production européenne)



POUR LES FRANÇAIS, LES ŒUFS D'ORIGINE
FRANCE SONT SYNONYME DE :



QUALITÉ FRAICHEUR



45 CENTRES D'EMBALLAGES ET FABRICANTS D'OVOPRODUITS
ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHE *Oeufs de France*,
soit 90% à 95% de la production, ainsi que 6 entreprises de distribution,
soit la quasi-totalité des enseignes.



La démarche *Oeufs de France* est née d'une volonté forte de la profession de renforcer la traçabilité tout au long de la filière des œufs et ovoproduits. Le CNPO s'est ainsi engagé en 2017, dans le cadre de son plan de filière, à mettre en place cette démarche afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs tout en maintenant la souveraineté alimentaire de la France et sa compétitivité. En effet, les consommateurs sont attachés à l'origine France qui demeure un critère décisif d'achat pour 89% d'entre eux. Il s'agit du 2^{ème} critère d'achat derrière le mode d'élevage.

Le logo *Oeufs de France* a fait son apparition en avril 2018. Lancé à l'origine uniquement sur les boîtes d'œufs, il a été élargi en 2020 aux produits alimentaires transformés. Il est désormais connu des Français et facilement identifiable grâce à sa présence sur la majorité des boîtes, qu'il s'agisse de marques nationales ou distributeurs. Il garantit le respect d'un cahier des charges strict et contrôlé par des organismes tiers, pour des œufs 100% français : pondus par des poules nées et élevées en France et emballés ou transformés sur le territoire national. Il illustre ainsi l'engagement des professionnels pour plus de traçabilité et de sécurité sanitaire des couvoirs aux œufs commercialisés en passant par les élevages.

Yves-Marie Beaudet - Président du CNPO



Interprofession des Oeufs

La filière française des œufs a lancé la démarche baptisée **Oeufs de France** en 2018. Avec ce logo connu des Français et facilement identifiable, le CNPO s'inscrit ainsi dans une démarche collective, portée par l'Association des produits agricoles de France, pour garantir des œufs 100% français. **Ce logo garantit des œufs pondus sur le territoire national par des poules nées et élevées en France et conditionnés et/ou transformés en France s'il s'agit d'ovoproduits.** Cette démarche concrétise l'engagement des acteurs de la filière à assurer une traçabilité pour des produits de confiance.

Les garanties "de France" et de son écosystème



- **Un système d'identification complet permet une traçabilité renforcée** : chaque œuf est marqué d'un code spécifique identifiant le producteur, le bâtiment précis de production et le mode d'élevage.
- **L'origine et la sécurité sanitaire des Oeufs de France est assurée dès la production des matières premières qui entrent dans l'alimentation des animaux.** Les éleveurs s'approvisionnent en aliments composés auprès d'opérateurs de la nutrition animale certifiés Oqualim ou reconnus équivalents par Oqualim et dont les usines de fabrication sont localisées sur le territoire français.
- Tous les mouvements d'entrée et de sortie des animaux d'un élevage, du poussin d'un jour à la poule pondeuse, doivent être notifiés par l'éleveur ou son délégataire dans la base de données avicole dans un délai maximum de 7 jours suivant la date du mouvement.
- **Tous les établissements engagés dans la démarche Oeufs de France sont agréés ou enregistrés par les pouvoirs publics et localisés en France,** depuis les éleveurs jusqu'aux établissements de conditionnement et de transformation.



Oeufs de France, l'engagement d'un travail de qualité

La démarche **Oeufs de France** repose sur des engagements des différents maillons de la filière afin de mettre en avant la qualité française depuis la naissance du poussin jusqu'à l'emballage ou la transformation des œufs. Les professionnels français produisent des œufs d'une qualité sanitaire optimale. Cette maîtrise sanitaire est le fruit de règles strictes, régissant aussi bien l'alimentation des poules que les élevages ou les couvoirs.

Les entreprises engagées dans la démarche **Oeufs de France** font l'objet de contrôles réguliers par des organismes tiers visant à vérifier leur conformité à ce cahier des charges.

Choisir **Oeufs de France**, c'est la certitude :

- **D'une sécurité sanitaire stricte grâce aux normes rigoureuses des couvoirs, élevages et entreprises de conditionnement et transformation.**
- **De la mise en œuvre de contrôles réguliers effectués par des organismes tiers.**

Les garanties "de France" et de son écosystème



- Pour bénéficier du logo **Oeufs de France**, les poussins, poulettes et poules doivent être nourris avec des aliments provenant d'opérateurs de la nutrition animale certifiés Oqualim (certifie le respect des bonnes pratiques d'hygiène et des règles de traçabilité dans les usines de fabrication) ou reconnus équivalents. À ce titre, ces opérateurs de la nutrition animale appliquent les normes d'hygiène propres au secteur et les principes de l'HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point, méthode et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments). Ces normes sont reprises par le Guide de Bonnes Pratiques de la Nutrition Animale (GBP NA). L'application de ces bonnes pratiques professionnelles est contrôlée par un organisme certificateur tierce partie formé et qualifié.
- Les œufs et les ovoproduits bénéficiant du logo **Oeufs de France** proviennent d'élevages adhérant à la charte sanitaire et de poules nées dans des couvoirs adhérant également à cette charte. Ce dispositif volontaire vise à lutter contre les salmonelles en formalisant des mesures de lutte et de gestion. Le dispositif général de lutte, qui a largement fait ses preuves, s'appuie sur les bases suivantes : la déclaration obligatoire des troupeaux mis en place, le dépistage généralisé des infections liées aux salmonelles, l'application de mesures de police sanitaire lors d'infections.
- La démarche **Oeufs de France** est garantie par des contrôles par organismes tiers et prévoit trois niveaux de contrôle : auto-contrôles, contrôle par un organisme tiers indépendant et un troisième niveau de contrôles appelé "super contrôle" qui est réalisé par un organisme tiers indépendant, choisi et financé par le CNPO, et qui intervient sur demande de celui-ci.

Oeufs de France, l'assurance de pratiques respectueuses

La filière œuf Française applique une réglementation en matière de Bien-Être Animal parmi les plus strictes du monde et est volontairement engagée.

Les garanties "de France" et de son écosystème

- La filière œuf Française applique une réglementation en matière de Bien-Être Animal parmi les plus strictes du monde et est volontairement engagée.
- Dès 2016, les professionnels français des œufs se sont fixés l'objectif ambitieux d'atteindre 50% de **modes de logement alternatif à la cage aménagée** d'ici 2022. Cet objectif a été largement atteint puisque dès 2017, 53% des poules françaises évoluaient dans des systèmes alternatifs. En 2021, les systèmes alternatifs à la cage aménagée (sol, plein air et biologique) représentaient 67% des effectifs de pondeuses en France, contre 58% des effectifs en Europe. Cette proportion est même passée à 77% fin 2022.
- **La France est également pionnière en matière d'ovosexage.** Elle figure parmi les deux seuls pays du monde à avoir mis volontairement fin à l'élimination des poussins mâles. Grâce à la mobilisation de l'Interprofession ainsi qu'aux investissements réalisés par les couvoirs, la réglementation a pu entrer en vigueur en début d'année 2023.



RECENSEMENT DES OPÉRATEURS

Des opérateurs engagés auprès de LABEL

FILIÈRE	TOTAL
Oeufs de France	57 OPÉRATEURS ENGAGÉS <ul style="list-style-type: none">▪ 9 enseignes de distribution▪ 3 organismes certificateurs▪ 45 entreprises de conditionnement/transformation





Interprofession des Oeufs

CNPO

Comité National pour la Promotion de l'Oeuf

7, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Contacts :

Alice Richard - alice.richard@cnpo.fr

Clarisse Wallyn - clarisse.wallyn@cnpo.fr

www.oeuf-info.fr